

Zeitschrift:	Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger
Band:	5 (1872)
Artikel:	Histoire de la doctrine de la liberté : dans ses rapports avec celle de la grâce
Autor:	Astié, J.-F.
Kapitel:	La dogmatique entière est soumise à un travail de rénovation [...]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-379134

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE
DE LA DOCTRINE DE LA LIBERTÉ
DANS SES RAPPORTS AVEC CELLE DE LA GRACE¹

La dogmatique entière est soumise à un travail de rénovation. Schleiermacher et son école ont brisé les formes traditionnelles de la doctrine ecclésiastique pour arriver à une systématisation nouvelle, répondant aux besoins de la conscience chrétienne et aux exigences de la pensée moderne. Dans le sein de l'église luthérienne elle-même, après avoir examiné d'abord quelques points spéciaux, on a, avec une extrême rapidité, étendu le travail de révision au système tout entier. Il serait aussi inutile qu'injuste de prétendre arrêter ce mouvement d'une manière violente, sous prétexte d'arriver promptement à une entente. L'esprit chrétien qui jamais ne cesse de travailler à la formation de nouveaux dogmes, est appelé à faire une place aux abondants matériaux dogmatiques qui dernièrement sont venus s'ajouter aux anciens. Il n'est certes pas agréable d'avoir à vivre dans ces époques de transition qu'accompagne toujours un sentiment d'incertitude, tandis que la vie pratique réclame un terrain ferme, des formes dogmatiques bien accusées. Il convient de traverser ces périodes, plein de foi en

¹ *Die Lehre vom freien Willen und seinem Verhältniss zur Gnade* in ihrer geschichtlichen Entwicklung dargestellt von Chr.-Ernst Luthardt, der Philosophie und Theologie Doctor, der letztern ord. Professor zu Leipzig. Leipzig, Dörfling und Franke.

l'esprit qui conduit en toute vérité, en se livrant avec patience à l'élaboration scientifique.

Ce n'est pas dans des causes personnelles qu'il faut chercher les principes ou les remèdes de cet état de choses : il a sa nécessité intérieure ; le reconnaître c'est découvrir du même coup le chemin qui conduit au but. Le réveil de la vie religieuse a provoqué la formation d'une théologie nouvelle et ecclésiastique. Il était naturel que dès le début on se remît promptement en possession des anciennes vérités conservées dans la tradition ecclésiastique. Mais, si le plus pressant était de restaurer, il est clair qu'on ne pouvait en rester là. Tout le monde en convient : on n'a rien fait quand on croit avoir remis sur pied l'ancienne dogmatique ; il s'agit de la renouveler au sens propre du mot : c'est là ce qu'exigent l'histoire des dogmes de la théologie, non moins que les besoins présents de l'église.

Dans des époques comme la nôtre, ce n'est pas seulement l'ensemble de la dogmatique qu'il faut songer à renouveler ; il convient également, pour assurer le résultat général, de porter son attention sur des questions spéciales. Parmi ces dernières celle des rapports de la grâce et de la liberté est une des principales. Elle a surgi à toutes les époques décisives de l'histoire. Débattue du temps d'Augustin, elle a imprimé son caractère particulier au besoin de certitude du salut, qui se réveilla à la réformation ; de nos jours elle a donné lieu à la grande antithèse du rationalisme et du supranaturalisme. La question ne porte pas sur les facultés de connaître, mais plutôt sur les facultés morales ; le problème n'est pas théorique mais éminemment pratique et moral.

L'église luthérienne se pique de posséder dans ses symboles un riche trésor qui lui permet de résoudre le problème mieux que ne peuvent le faire les catholiques et les réformés. Malgré cela cette doctrine est de nos jours devenue incertaine. Le dogmaticien Thomasius et le moraliste Harless ont été accusés d'avoir abandonné la doctrine de la *Formule de concorde* pour se rapprocher du point de vue de Mélanchthon. Tout le monde accorde cependant que le procès doit être révisé et que le point

de vue de la *Formule de concorde* a besoin d'être complété. Voilà qui suffit amplement pour justifier notre entreprise.

I

Histoire de la doctrine avant le XVI^e siècle.

Le problème des rapports de la volonté humaine et de la grâce divine nous introduit dans le domaine de la vie personnelle et par conséquent morale. Or la sphère morale est celle de la liberté. Dans le domaine de la contrainte toute différence morale disparaît; toute valeur morale est exclue. Mais nous nous tenons pour responsables de notre conduite, de nos péchés. Les impressions, les inclinations, les motifs ont beau nous influencer, nous n'en reconnaissons pas moins le fait comme nôtre, c'est-à-dire comme libre. Ce fait est mis en rapport avec la loi morale, ce qui veut dire que nous en avons moralement conscience. Le fait se trouve-t-il en désaccord avec la loi morale? Aussitôt nous voyons en lui non pas un fruit de la contrainte, mais comme le résultat d'un acte de volonté; nous n'avons pas été passifs mais actifs dans sa production: nous ne nous en plaignons pas comme d'un malheur, nous nous l'imputons comme une faute. La moralité et la liberté sont des notions corrélatives. Nier l'une, c'est nier l'autre. Reconnaître la conscience morale comme un fait psychologique, c'est reconnaître la liberté. La chose est pour nous intimement certaine, que nous réussissions ou non à nous rendre intellectuellement compte de la notion et des faits.

Dans la vie impersonnelle de la nature il ne peut être question de moralité ou d'immoralité parce que toute liberté fait défaut. Le domaine personnel est celui de la liberté et de la moralité. L'homme parce qu'il est une personne, est bon ou mauvais, c'est-à-dire un être moral et par conséquent libre.

L'homme est mixte: un être appartenant à la nature, un être personnel et moral. Profondément distinctes l'une de l'autre ces deux faces de l'homme n'en forment pas moins une mystérieuse unité. C'est là ce qui fait de l'homme le trait d'union entre Dieu et le monde.